

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 074-217400704-20231114-D2023_82-DE

Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2023 - 82

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	23
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 novembre 2023

**OBJET : AIDE FINANCIÈRE A
L'ASSOCIATION MEMOIRE DU
LÉMAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B. PLEynet J.P. DENERVAUD
M. BILLARD G. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. QUERNEC GARIN C.
MATTERA A. CHAMPEAU S.

EXCUSES : CHANTELOT C. « pouvoir à de
PROYART A. » CHEVRON F. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » GEROUDET A. « pouvoir à
QUERNEC-GARIN C. » CHANTELOT L.
« pouvoir à BAARSCH C. »

Est élu secrétaire de la séance : MORAND F.

Madame le Maire présente au conseil municipal une demande d'aide financière de l'association mémoire du léman pour engager les travaux de réparation de la barque la Savoie.

Les travaux sont prévus pour novembre 2023 pour un montant total de 70 680.00 € HT. Sans ces travaux l'association n'obtiendra pas le renouvellement du certificat de navigation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'allouer une aide financière de 1 000 € à l'association mémoire du léman ;

CHARGE Madame le maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
François MORAND

Le maire
Pascale MORIAUD

